



Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Solidaires Finances Publiques 11 dépose, conformément aux dispositions des articles L 2512-1 à L 2512-5 du Code du Travail, un préavis de grève qui débutera le 17 mai 2022 à 00h01, comprenant la nuitée en amont de cette journée, et se terminera le 9 juin 2022 à 00h00.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la DGFIP de l'Aude quel que soit leur statut. Il est destiné à permettre à tou(te)s les agent(e)s de la DDFiP de l'Aude, en particulier celles et ceux affecté(e)s à l'accueil du public lors de la campagne de déclaration des revenus, de participer à des arrêts de travail et/ou de délaissier tâches administratives et production de statistiques pour se consacrer entièrement à la réception des usagers.

Pour la DDFiP, nous revendiquons :

- le maintien et le renforcement d'un accueil de proximité pour l'ensemble des usagers audois ;
- l'arrêt immédiat des suppressions et restructurations de postes et services favorisées par le soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité », la « démétropolisation » et la future fusion-absorption des Finances Publiques par l'URSSAF préconisée par le rapport Gardette en juillet 2019 ;
- l'arrêt des suppressions d'effectifs dans le département de l'Aude ;
- l'abrogation de l'ordonnance du 23 mars 2022 mettant en place la « responsabilité des gestionnaires publics » permettant de supprimer la séparation des ordonnateurs et des comptables ;
- un véritable accueil des usagers, en particulier pendant la campagne de déclaration des revenus, par des agent(e)s des Finances Publiques formé(e)s, qualifié(e)s et en nombre suffisant permettant la réception physique sur une plage horaire quotidienne élargie.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur départemental, l'expression de ma parfaite considération.

Frédéric FAURE

Co-secrétaire Solidaires Finances Publiques de l'Aude